

N°317, jeudi 27 avril 2023

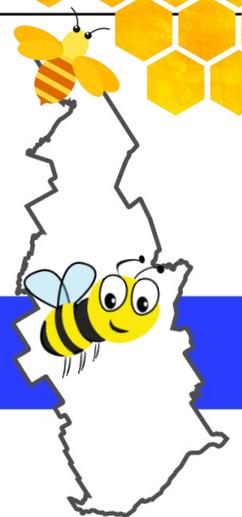
# La Résonance syndicale STTCISSS

## LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : [accueil@sttcissl.org](mailto:accueil@sttcissl.org)  Facebook  Twitter



### Assemblée générale négociation 2023 : INTENSIFICATION des moyens de pression!

Chers collègues,

Le 27 mars dernier, les représentants du Conseil du trésor annonçaient le dépôt de la « troisième offre » à la table centrale. Pour le Front commun, il ne s'agit pas véritablement d'un nouveau dépôt, mais plutôt d'un document venant préciser certains éléments inclus dans les offres gouvernementales de décembre 2022, alors que ces précisions étaient demandées depuis des mois! L'offre salariale demeure la même et la volonté d'appauvrir les travailleuses et les travailleurs est malheureusement toujours sur la table. Ce « dépôt » ne permet toujours pas un enrichissement visant un rattrapage général comme revendiqué.

Le 30 mars dernier, les syndicats du Front commun se sont donné le mandat de rencontrer leurs membres pour :

1. Présenter un état de situation sur la négociation en cours;
2. Voter un mandat d'intensification des moyens de pression;
3. Entamer des discussions avec nos membres sur le déclenchement de la grève des secteurs publics au moment jugé opportun.

**Pour s'inscrire à l'une des séances Zoom, CLIQUEZ ICI**

Voici pourquoi le syndicat convoque ses membres à une [assemblée générale sur plusieurs séances qui se tiendra du 4 au 13 mai prochain](#). Cette fois, vous constaterez que nous offrons des rencontres en présentiel ainsi que des rencontres Zoom, dont les plages horaires proposées, tou-

chent tous les quarts de travail. Aussi, vous remarquerez que des séances seront dédiées à certains regroupements de travailleurs (secteur bureau, SAD, services techniques et auxiliaires) dans le but d'orienter nos discussions sur des sujets qui les touchent de près.

**SUITE EN PAGE 2**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NÉGO 2023

INTENSIFICATION DES MOYENS DE PRESSION

DU 4 AU 12 MAI 2023

POUR CONSULTER LE CALENDRIER DES SÉANCES,  
RENDEZ-VOUS AU [WWW.STTCISSSL.ORG/AG-NEGO](http://WWW.STTCISSSL.ORG/AG-NEGO)



**Pssst! Pour ceux qui viennent aux séances EN PERSONNE, il faut cliquer ici pour avoir droit aux repas gratuits!** Page 1

...(Suite de la page 1)

Cela dit, vous devez savoir que tous nos membres CSN, peu importe leur titre ou catégorie d'emploi, pourront quand même assister à n'importe laquelle des séances proposées.

La question des négociations étant d'intérêt général, il est important pour nous de rencontrer un maximum de nos membres afin de prendre des engagements à la hauteur des objectifs de négociation que nous sommes donnés collectivement. Nous comptons donc sur votre présence pour nous aider à mieux vous représenter aux tables de négociation.

## DISTRIBUTION T-SHIRTS DU FRONT COMMUN

Afin d'encourager la participation des membres à cette assemblée générale importante, ceux et celles qui assisteront à une séance en présentiel pourront obtenir un **t-shirt du Front commun** directement sur place! Ceux et celles qui assisteront à une séance Zoom seront contactés par la suite afin de récupérer leur t-shirt du Front commun.

Simon Deschênes,  
Président du STTCISSS  
de Lanaudière-CSN



**POSTULER**

**AFFICHAGE DE POSTES EN COURS**

**Catégorie 2**

18 avril au 7 mai

**SECTION RAPPEL EXPRESS**

**DATES DE TOMBÉE**

**Changement dispo** : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

**Demandes horaires** : avant le 26 mai pour les périodes allant du 18 juin au 15 juillet.

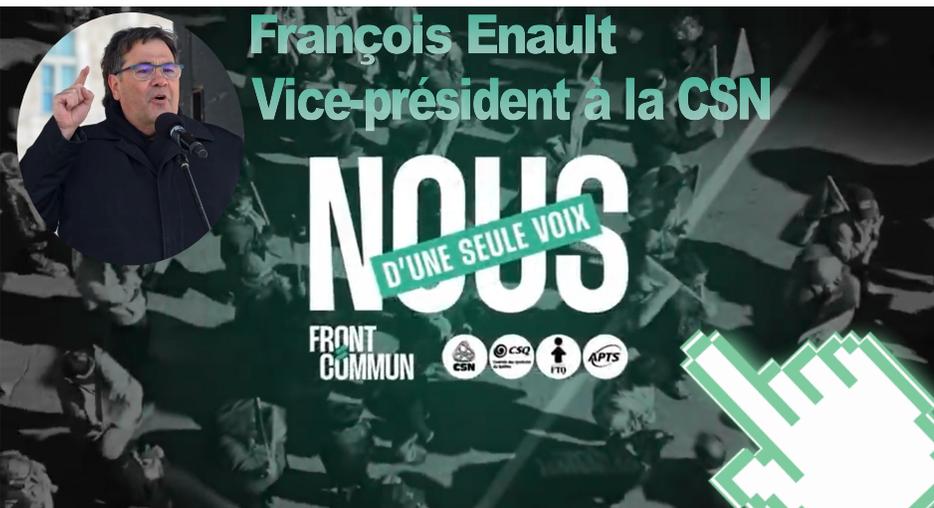
**Prochains fériés à demander** : Saint-Jean, 24 juin (F-13) et fête du Canada, 1<sup>er</sup> juillet (F-1). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 26 mai.

Programme d'aide aux employés:

**1 855 612-2998**

## GRAND RASSEMBLEMENT DU FRONT COMMUN

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, nos conventions collectives sont échues. Pour l'occasion, François Enault avait un message pour la CAQ. Qu'il faut prendre au sérieux le front commun et faire des offres réalistes, autrement, nos voix retentiront collectivement pour revendiquer notre dû! [Cliquez ici pour voir la vidéo!](#)



**IMPORTANT!**

**FÉRIÉS**

Tous les fériés doivent être pris avant le 30 juin de l'année en cours. Cet article s'applique à tous les employés peu importe leur statut d'emploi. Vous êtes donc dans l'obligation d'écouler votre banque de fériés avant le 30 juin 2023. La nouvelle banque de fériés 2023-2024 débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2023, avec le férié F-1 de la fête du Canada. Si l'employeur vous refuse ou a déjà refusé vos demandes de férié, je vous invite à contacter un agent de griefs.

Mélissa Lavergne,  
Agente de griefs



## L'ACTUALITÉ SYNDICALE



STTCISSS  
ANAUDIÈRE

### 21 AVRIL

L'avez-vous manquée? [Cliquez ici pour voir la capsule hebdomadaire de votre Président!](#) Sujets : rassemblement lanaudois en riposte au projet de loi 15, [conférence de l'IRIS sur la privatisation du RSSS \(cliquez ici pour vous y inscrire\)](#), assemblée générale de négociation et d'intensification des moyens de pression, suivi pour les MDA-MA, t-shirt équité salariale et assemblée générale annuelle (prise 2).



La voix des syndicats s'élève pour un réseau **public** en santé et en services sociaux.

SIGNEZ LA PÉTITION ICI



**Andrée Piquette**, ASSS est l'heureuse gagnante de la paire de billets pour le CF-MTL pour le match du 22 avril 2023 à 19h30. Billets gracieusement offerts par le CF-MTL et remis par tirage afin de remercier les membres qui ont pris la peine de venir lors des premières assemblées générales.

L'équipe syndicale



## JOIGNEZ-VOUS AUX MERCREDIS ! ROSES !



### CLIQUE SU'L CHANDAIL POUR COMMANDER C'EST GRATUIT!

## CONFÉRENCE iris 3 MAI



Avez-vous raté les séances en personne à l'HPLG et à distance du 25 avril? Soyez sans crainte il vous reste encore une chance de vous informer sur les désastreux résultats de l'incursion du privé en santé. **Je constatais d'ailleurs avec frousse combien ce dernier peut coûter plus cher que le public en consultant cet article de presse, ce week-end.**

Pour participer à cette super conférence en personne, inscrivez-vous en cliquant ou en scannant le code QR ci-contre. [Pour y assister par ZOOM, cliquez plutôt ici!](#) **Mercredi 3 mai, à 17h30**, au Centre André-Hénault, 249, Chemin du Golf Est, Saint-Charles-Borromée, c'est un rendez-vous!

Philippe Cloutier,  
Support Info-Mob

## 28 AVRIL



JOUR COMMÉMORATIF DES  
PERSONNES DÉCÉDÉES OU  
BLESSÉES AU TRAVAIL

### Il faut refuser l'oubli

Le 28 avril est le Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail. C'est un enjeu majeur année après année, car tant qu'il y en aura, il faudra mettre de l'avant la prévention de notre santé-sécurité.

Votre équipe Info-Mob



*Du 23 au 29 avril  
2023*

La FSSS-CSN  
souligne la  
semaine du  
personnel de  
bureau et de  
l'administration



## Exemples d'incivilités pour faire RÉFLÉCHIR...

- ▶ Ignorer un collègue
- ▶ Créer des clans
- ▶ Exclure un collègue
- ▶ Faire un reproche à une personne devant un groupe
- ▶ Commérage ou médisance
- ▶ Rumeurs
- ▶ Ne pas proposer son aide
- ▶ Regard déplaisant
- ▶ Ton de voix impatient ou fort
- ▶ Faire du bruit

Cela peut sembler banal pour certains, cependant, à la longue, le manque de civilité a de lourdes conséquences tant pour les travailleurs que pour l'organisation. Voici quelques exemples supplémentaires de gestes blessants pour un collègue :

- ▶ N'assume pas ses erreurs
- ▶ Geste brusque
- ▶ Attitude condescendante
- ▶ Attitude négative
- ▶ Courriels « froids » avec une liste de gens en copie conforme
- ▶ Retient des informations
- ▶ Peu tolérant d'un rythme de travail différent
- ▶ S'attribue le crédit pour le bon travail des autres



Annie Larochelle,  
Agente de Griefs

## KILOMÉTRAGE

On vous invite à consulter la note de service en cliquant sur ce lien qui détaille les changements indiqués sur le tableau ci-contre. À cet effet, la prochaine paie devrait inclure un petit rétroactif et le nouveau taux devrait être ajuster.

Votre équipe info-mob

# ASSURANCE INVALIDITÉ

En assurance invalidité pour plus de 5 jours, votre formulaire médical doit contenir les 5 informations suivantes :

### 1-Diagnostic

### 2-Durée de l'invalidité

(ex : indéterminée)

### 3-Traitement

(physio, ergo, P.A.E etc.)

### 4-Médication

(+ posologie)

### 5-Date du prochain rendez-vous

Lorsque vous remettez l'attestation médicale mentionnant les 5 points, vous devez également joindre la **partie A** du formulaire de réclamation d'assurance salaire (F.R.A.S) pour qu'il soit accepté.

En assurance salaire, nous devons assumer un délai de carence. Voici comment vous pouvez monnayer la carence.

La personne salariée à **temps complet** peut à sa demande, monnayer à taux simple, en lieu et place de la

prise de ces congés, un ou plusieurs des congés suivants pour combler le délai de carence lorsqu'il tombe en invalidité :

-Un maximum de cinq (5) congés fériés accumulés dans sa banque.

-Des congés mobiles.

Les personnes salariées à **temps complet et à temps partiel** peuvent désormais, à leur demande, monnayer à taux simple, en lieu et place de la prise de ces congés, un ou plusieurs des congés suivants pour combler le délai de carence :

-Les journées de congé annuel (vacances) accumulées qui excèdent celles prévues à la Loi sur les normes du travail.

\*Il est important de savoir que dans le cas où un ou des congés sont monnayers, ceci **n'a pas** pour effet d'interrompre ou de prolonger le délai de carence.

Les 5 jours de carence pourraient alors être remplacés par 5 jours de vacances si celles-ci n'excèdent celles prévues à la loi sur les normes du travail. Voir tableau ci-dessous:

Année(s) de service	Nombre de jours ou semaines de congé annuel
Moins d'une année de service	1 jour par mois complet de service continue sans excéder 2 semaines
1 an à moins de 3 ans de service	2 semaines
3 ans et plus	3 semaines

Pour plus d'information :

Virginie Lebrun,  
Agente SST-Défense (Sud)  
450 654-7229 #66113



Audrey Alcaídinho,  
Agente SST-Défense (Nord)  
450 759-8222 #2009



Charlaine Charbonneau,  
Agente SST-Défense (Nord)  
450 759-8222 #4616



Indemnités relatives aux frais de kilométrage		
Kilométrage effectué	Ancien taux	Taux à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2023
Jusqu'à 8 000 km	0.590 \$/km	0.595 \$/km
Kilométrage sur route gravelée	0.148 \$/km	0.149 \$/km



Samedi dernier, c'était le jour de la terre. Pour l'occasion, la CSN avec le comité des militants en environnement et l'APTS Lanaudière (comité lanau-vert) ont répondu présents à l'invitation du groupe environnemental du Cégep Régional de Lanaudière de Joliette et du mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL) pour participer à une marche dans le cadre de la justice climatique pour le jour de la terre.

Le MÉPAL portait trois revendications pendant la manifestation :

Comment? En protégeant les écosystèmes et les espèces qui y vivent, en réduisant **considérablement** notre consommation d'énergie et de ressources, en transformant nos économies de façon à consommer moins de biens et en favorisant davantage le partage (de nourriture, de logement, de soins de santé, etc.).

La fenêtre pour effectuer tous ces changements est très courte (6 ans) pour maintenir le réchauffement sous le seuil de 1.5 degré Celsius. Plus on attend et plus les populations souffriront des conséquences des changements climatiques.

N'attendons pas de subir directement les impacts des changements climatiques mais exigeons de nos dirigeants d'accélérer la transition et de s'assurer ensemble qu'elle soit juste et inclusive.



Jean-Marc Legoff,  
Militant pour l'environnement

**AUSSI PRÉSENTE À CETTE MARCHÉ: HIND RIHANI**

## 3 revendications

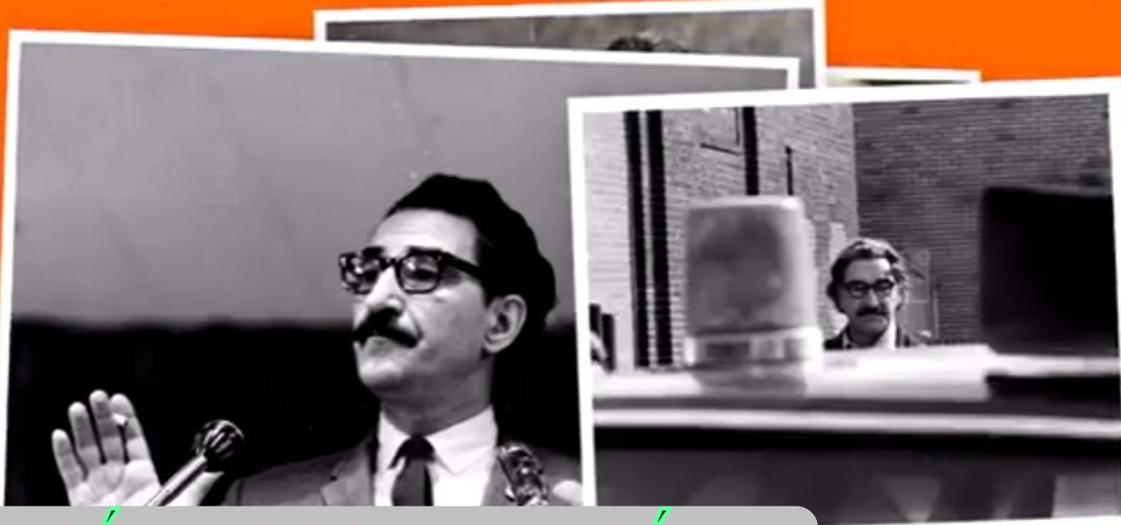
- 1) L'accélération de la lutte et de l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité, notamment par la sortie urgente des énergies fossiles;
- 2) Un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux, notamment en taxant davantage la richesse;
- 3) Une transition juste et inclusive pour les communautés et les travailleuses et travailleurs.



Dans le dernier **rapport** (en mars 2023) du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les scientifiques s'entendaient pour dire que la crise climatique continue de s'accélérer parce que les **actions mises de l'avant par les gouvernements sont insuffisantes**. Les experts suggèrent également de renforcer, de manière urgente, le filet social et les inégalités pour s'adapter aux changements climatiques vis à vis des populations vulnérables.

Sur une note plus optimiste, il est encore possible de limiter les impacts en agissant dès maintenant.





## NOS GÉANT(E) / NOTRE GÉANT

Dans un monde miné par les inégalités socio-économiques et l'impérialisme culturel, il y a de ces hommes qui vouent toute leur vie au service du collectif et dont le poil s'hérisse à la moindre mention d'une injustice. **-Vincent-Guillaume Otis**

Dans notre région administrative jumelle, les Laurentides où j'ai grandi se trouve un CÉGEP du nom de *Lionel-Groulx*. De la *fondation* de ce collège est venue l'idée de faire une série de capsules vidéos. Le but était de mettre sous les projecteurs des **bâtisseurs du Québec** sur lesquels on s'attarde peut-être un peu moins dans les cours d'histoire de l'école secondaire que Samuel de Champlain ou René Lévesque!

Aujourd'hui, je vais donc vous parler de **Michel Chartrand**, une figure influente dans notre CSN!

Il a été élevé dans une famille montréalaise où les **valeurs de justice et de droiture** étaient déterminantes. Dès l'école, il gagnait des prix pour son éloquence. C'est donc avec surprise que j'ai appris qu'à 17 ans, il intégrait l'abbaye d'Oka, un endroit où la prière et le silence sont centraux. Deux ans plus tard, ce fut le départ de l'abbaye pour Chartrand qui se tourne vers le marché du travail dans le domaine de la typographie. Il s'engage dans la jeunesse ouvrière catholique, un mouvement social qui vise **l'amélioration des conditions de travail**.

Chartrand milite également dans un parti politique pour s'opposer à la **conscription militaire**.

Il se marie d'ailleurs avec Simonne Monet, une **pacifiste** et **féministe**, preuve de sa cohérence avec ses convictions.

En 1949, Michel Chartrand se rend sur le terrain pour la **grève de l'amiante**, à Asbestos, où 5 000 travailleurs de la CTCC (CSN) luttent pendant 5 mois pour obtenir de meilleurs conditions de travail et des mesures pour les protéger contre l'amiantose.

Les convictions de Chartrand en matière de paix, sa position contre le capitalisme, la guerre menée par les États-Unis au Vietnam et la Loi sur les mesures de guerre du Canada lui valent d'être éventuellement arrêté pour sédition lors de la *crise d'octobre* et détenu durant 4 mois.

Pendant 10 ans, Michel Chartrand devient président du Conseil central de Montréal affilié à la CSN et milite avec les Québécois pour que le **français** devienne la **langue de la vie publique** et la **langue du travail**. Jusqu'au bout, Michel Chartrand se

sera battu pour défendre la justice sociale pour les travailleurs, les accidentés du travail, les chômeurs et ceux qui vivent de l'assistance sociale. En 2010, il s'éteint. Nous avons alors perdu un homme d'action haut en couleur, combattif, transgressif, intègre et indigné! Il est sans contredit un géant de notre histoire!

En 1944, le Québec traverse une période sombre qu'on nommera la grande noirceur. Elle est marquée par l'élection d'un gouvernement d'un conservatisme débridé. On peut certainement affirmer que Michel Chartrand était un adversaire idéologique de Maurice Duplessis. François Legault a parfois été comparé avec ce dernier. Considérant cela, **parions que s'il était encore en vie, Michel Chartrand s'exprimerait probablement à peu près dans ces termes** en lisant les offres patronales en santé:



Philippe Cloutier,  
Support Info-Mob

# notre réseau NOTRE RUCHE

EN VACANCES!

## NOTRE DEVOIR EST CLAIR

*Ben oui, toé chose!* Je suis en vacances! Après des mois à bourdonner en Info-Mob et avec notre négo à enraciner, c'est en jardinier satisfait (et surtout *workolique* repentant!) que je me repose pour quelques semaines!

Aussi, j'ai décidé de me faire... remplacer pendant mes vacances! Vous savez, ce qui devrait aller de soi mais qui relève de l'utopie hallucinée pour beaucoup trop d'entre nous, dont dans les bureaux, où les boss trouvent très normal qu'on parte déjà stressé car on sait qu'on va se taper toute la job accumulée en revenant! Prions que le vol de retour soit annulé!

Bref, côté chronique, j'ai décidé de... sous-traiter! Fantasma ultime de Monsieur le Ministre! Rassurez-vous! Avec une CSN centenaire... historiques! J'ai eu l'idée de vous offrir les mots de leaders passés. Des mots qui résonnent encore aujourd'hui, dans le contexte de négo. Cette fois, je passe la *puck* à... Marcel Pepin, président de notre CSN de 1965 à 1976, un grand leader qui a façonné notre CSN en une force collective visionnaire!

En février 1967, le gouvernement de Daniel Johnson (Union Nationale) s'attaque au droit de grève des enseignants avec le *bill 25*, intitulé *Loi assurant le droit à l'enfant à l'éducation et instituant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire*. ([pour les curieux, cliquez ici pour une vidéo à ce sujet!](#))

Alors que nous devons voter pour intensifier nos moyens de pression (ne manquez pas les assemblées, page 1!) sous la menace une toute aussi mielleuse *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* (PL15, réforme Dubé), je vous invite à lire ce texte, en y remplaçant mentalement le mot *enseignants* par *travailleurs de la santé*.

Merci Marcel! À la nôtre!  
Francis Boudreault,  
V.-p. Info-Mob

## SOUS-TRAITANCE DE VACANCIER!



### Notre devoir est clair

*PARCE QUE* certains parmi eux ont décidé d'exercer leur droit élémentaire à la consultation, [...] à la participation [...] à la négociation, et que le Gouvernement leur a refusé l'exercice réel de ces droits; [...]

*PARCE QUE* la décision inexorable du Gouvernement de ne point bouger a sonné l'alarme générale [...];

*PARCE QUE TOUS* ont compris que ceux qui se battaient pour les droits élémentaires de tout citoyen se battaient en fait pour les droits élémentaires des 50 000 [enseignants];

*PARCE QUE* devant cette résistance, le premier ministre Johnson a décidé que ses technocrates étaient infail-

libles et que le Parlement n'avait comme rôle que de faire plier toute résistance à leurs exigences; [...]

La Technocratie imagine les moules dans lesquels les enseignants devront entrer, le Parlement se charge de forcer les enseignants à entrer dans les moules. La Technocratie remplace la consultation et la participation [...] par la calculatrice électronique. Le Parlement remplace la liberté de décision des citoyens par des ordres érigés en lois.

Monsieur Johnson vient de jeter les bases d'un système d'éducation automatique, animé par des enseignants robots.

Où sera l'humain dans tout cela? [...] Quel serait bientôt le caractère de notre société et quel rôle joueraient les hommes et les femmes qui y vivent?

On dira qu'il s'agit des seuls enseignants. Mais le même Gouvernement aura recours aux mêmes mécanismes pour subjuguier demain des dizaines de milliers de salariés [...]. Si jamais les services publics étaient subjugués, il est probable que le même sort serait réservé aux milliers de salariés de l'industrie et des services publics. C'est pourquoi le *bill 25* est inacceptable. [...] Il s'agit d'une loi qui menace non seulement les enseignants mais l'ensemble de la société.

Notre devoir est clair!

Nous devons être avec les enseignants, nous devons être avec ceux qui, demain, seront soumis au même régime. Surtout, le mouvement syndical se propose de canaliser et de concentrer toutes les bonnes volontés, toutes les énergies, toutes les forces, [...] dans les villes et les villages, dans une grande action conjointe, irrévocable et décisive [...]

Nous nous engageons pour l'homme, pour la priorité de l'homme dans la société, pour un ordre humain des choses!

Marcel Pepin,  
Ancien Président de la CSN